



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

Référence (ex : DOC-2020-02), mots-clé...



## III - Prestataires

### III.1 - Prestataires de services d'investissement

#### III.1.3. Règles de bonne conduite

Applicable au 9 juillet 2021

[Imprimer](#) [Télécharger](#)

Position DOC-2021-05

## Orientations concernant la sous-traitance à des prestataires de services en nuage

### Version consultée

### Résumé

Le 6 juillet 2021, l'AMF a déclaré qu'elle se conforme aux orientations de l'ESMA concernant la sous-traitance à des prestataires de services en nuage.

Les orientations sont disponibles aux adresses suivantes :

— En français :

[https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma\\_cloud\\_guidelines\\_f](https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma_cloud_guidelines_f)

— En anglais :

[https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma\\_cloud\\_guidelines.p](https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma_cloud_guidelines.p)

↓ Télécharger la doctrine

## SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS



DOCTRINE CONFORMITÉ

26 janvier 2024

Orientations de l'ESMA  
relatives aux  
déclarations au titre du  
règlement EMIR



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

05 avril 2023

23e Journée de  
formation des RCCI et  
des RCSI : vidéos des  
interventions de la  
matinée



SUPPORT ÉVÉNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de  
formation des RCCI et  
des RCSI : vidéos des  
interventions de la  
matinée



*Mentions légales :*

*Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02*